

## **Actionnaires**

Votre Assemblée Générale se réunira le mardi 17 avril 2007 à 14 heures 30, 7 Place René Clair, 92100 Boulogne-Billancourt.

L'avis de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 12 mars 2007 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée.

Il est consultable sur le site internet de la société :  
[http : //www.colas.com](http://www.colas.com)

Les documents relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à compter du 30 mars 2007, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Tout actionnaire pourra dans les conditions prévues aux articles 138 et 139 dudit décret, consulter au siège social ou demander que lui soient envoyés à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements prévus par les articles 133 et 135 du décret n°67-236 du 23 mars 1967, sur demande écrite adressée à la Société COLAS – Secrétariat Général – 7 Place René Clair – 92100 Boulogne-Billancourt, télécopie : 01.47.61.74.86, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [montouche@siege.colas.fr](mailto:montouche@siege.colas.fr)

[www.colas.com](http://www.colas.com)

Relations Investisseurs :  
[montouche@siege.colas.fr](mailto:montouche@siege.colas.fr)